

# Orientations

## Assemblée générale - 31 mai 2018

Ces nouvelles orientations prennent appui sur l'histoire de Villes au Carré et les partenariats construits en 10 ans au niveau régional et à l'échelle nationale.

Depuis son origine, Villes au Carré, jette des ponts entre la politique de la ville et le développement local au sens plus large. Cette orientation est désormais affirmée dans le nouveau cadre de référence national des Centres de Ressources Politique de la Villes (CRPV) qui acte une double activité : les missions socles de la politique de la ville - dans et pour les quartiers - et les missions hors socle sur les fractures territoriales - dans les villes petites et moyennes voire les espaces ruraux.

Cette porosité est favorable à la mise en œuvre de projets de territoires qui appellent des approches globales et partenariales, à différentes échelles, en mobilisant souvent les mêmes acteurs. Elle plaide pour renforcer des rencontres thématiques et croiser le regard entre expert-es et réseaux d'acteurs, dans une logique de partage d'expériences et de méthodes. La contribution de Villes au Carré, réalisée à la demande du CGET en 2017, sur la transposition possible de l'ingénierie de la politique de la ville à d'autres territoires répondait à cette intention.

2018 va permettre à Villes au Carré de maintenir son accompagnement auprès des acteurs de la politique de la ville avec en priorité l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, le développement économique, la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes ; tout en conservant la possibilité d'explorer de nouveaux sujets connectés aux réalités territoriales.

Ainsi compte-tenu de son investissement dans la démarche régionale « Faisons vivre la démocratie permanente », Villes au Carré propose de s'impliquer dans sa mise en œuvre opérationnelle. Les missions évoluent aussi vers davantage de proximité avec des sollicitations pour des accompagnements « sur mesure » : participation citoyenne, évaluation des contrats de ville, stratégie sur les cœurs de ville...

Coopérations renforcées également avec l'Université de Tours, comme partenaire non-académique, sur des recherches menées en région sur le coworking ou les discriminations dans les quartiers, dans un partage d'expertises complémentaires.

Enfin, Villes au Carré [Cécile Dublanche et Marie-Noëlle Pinson], aux côtés de 10 autres structures, intègre le parcours d'expérience sur la "co-construction territoriale" piloté par Le Rameau, avec le soutien du CGET et de la Fondation Nationale de la Caisse d'Epargne. Parmi les bénéfices attendus : la structuration d'une compétence acquise de manière empirique pour favoriser l'innovation par la coopération territoriale, ainsi qu'un travail sur le modèle économique de l'association.

Ce nouveau souffle vise à mieux diffuser l'expertise territorialisée dont Villes au Carré est porteur. Tiers de confiance, sa plus-value reste ancrée dans les réalités locales et les différents systèmes d'acteurs.

2018 va permettre à Villes au Carré de maintenir son accompagnement auprès des acteurs de la politique de la ville... tout en conservant la possibilité d'explorer de nouveaux sujets connectés aux réalités territoriales.